

Le Village
30450 Bonnevaux

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU 16 Février

PRESENTS

Municipalité : Roseline Boussac, Marie Cécile Chandéris, Sabine Hurel, Eric Dedieu,

Habitants : Frédéric Vidal, Nathalie Vidal, Monique Tschumi, Margaret et Jean Noël Vasseur, Georges et Evelyne Zinsstag, Franck et Magali Duc, Annette Jost, Valérie Viallefont, Sylvaine Fleury, Georges Matichard, X... et Y.. (nouveaux habitants des Thomazes) Jordan HHH (Nojaret), Jean- François Bellosta

OBJET DE LA REUNION

Samedi 16 février, à 14 heures, dans la salle polyvalente.

Il s'agit d'une réunion publique au cours de laquelle le conseil fera un bilan des finances communales, présentera les projets réalisés depuis 2014, les différents projets en cours et écoutera les propositions et les souhaits des habitants pour éclairer et préparer le budget 2019. Des informations sur l'avancée du PLU seront également données.

TRAVAUX

Eric Dedieu énumère les travaux et plus généralement les investissements réalisés :

- Rénovation du toit de l'église,
- Installation de la fibre optique à Bonnevaux, Les Allègres, Nojaret,
- Création du site internet de la Mairie,
- Travaux d'adduction d'eau de la Rouvière, Le Bosc, Les Thomazes, La Pourière,
- Travaux de la calade de l'Eglise,
- Réhabilitation sur diverses routes : de Nojaret, des Allègres,
- Réhabilitation de diverses calades : Nojaret, Bonnevaux, Les Allègres,
- Réhabilitation de murs de soutènement : Cimetière, Chemin de Coulis,
- Pose de mains courantes dans le village,
- Changement des huisseries dans la salle polyvalente et les logements de l'ancienne école,
- Achat d'un lave-linge et de mobilier pour la salle polyvalente.

PLU

Roseline Boussac expose que le PLU a été relancé en juillet 2018 ; des documents ont été préparés et seront soumis à la population au cours d'une réunion publique, prévue a priori pour le 12 Mars.

Georges Zinsstag dit disposer de l'étude au titre de sa présence au Conseil d'Administration du Parc des Cévennes et signale, pour le règlement des constructions nouvelles, de nombreuses incohérences avec la réglementation existante, garante jusques là de l'homogénéité architecturale de la commune (à titre d'exemple : tuiles canal, pentes de toitures etc). Il souligne l'intérêt de mettre dès à présent cette étude à la disposition des habitants afin que ceux-ci en prennent connaissance avant la réunion publique et que celle-ci puisse alors entraîner des échanges constructifs ; il propose de mettre son propre exemplaire à la disposition de tous.

Mme le Maire refuse et finit par menacer GZi de se plaindre de cette démarche...

Eric Dedieu considère de son côté cette disposition comme normale et suggère la résurrection de la « commission urbanisme » qui existait il y a encore quelques années.

JF Bellosta rappelle que cette demande a été formulée à deux reprises à l'occasion de conseils municipaux et que Roseline Boussac avait interdit la poursuite de ses réunions.

Annette Jost rappelle les nombreuses réunions de travail sur le sujet, la participation de nombreux habitants et les réflexions conduites réduites à néant.

Roseline Boussac refuse formellement cette disposition, ce qui entraîne des réactions scandalisées d'une partie de l'assistance. Elle affirme que la population disposera de plusieurs mois pour prendre connaissance de l'étude, formuler des commentaires qui seront pris en compte dans la version définitive du PLU.

Sur la suggestion de Marie Cécile Chandéris une « **commission de lecture** » sera installée pour relire l'étude et formuler des commentaires. Une première réunion de cette commission est fixée au 13 Mars à 9h00 à la Mairie.

Georges Zinsstag demande que la « Commission agricole », créée en même temps que la commission urbanisme, et supprimée dans les mêmes conditions que celle-ci, soit reformée pour permettre la réflexion et l'expression collectives des souhaits et objectifs en matière de développement agricole de la population concernée. Une première réunion de cette commission est fixée au 13 Mars à 14h00 à la Mairie.

PROJETS-TRAVAUX POUR 2019

Les travaux retenus sur l'année 2019 sont :

- Revêtement de la route des Allègres,
- Adduction d'eau de la bergerie du Péras,
- Débroussaillage du parc agroforestier,
- Reprise de murs de soutènement entre Bonnevaux et la Croix de Nojaret,
- Mise en place de l'opération OLD (Obligation Légale de Débroussaillage, sur 10 m de part et d'autre des chemins). Pour la commune il s'agit naturellement des chemins communaux ; il ressort de la discussion le flou des modalités d'application : « à proximité des habitations (?) », 10 m : certes, à l'horizontale ou en développé ? Et pour les personnes privées le flou demeure...

Une suggestion de GBr est rapportée par JJBe : la réhabilitation de l'entrée du village, en face du parking et au-dessus du mur de soutènement : remplacement des arbres morts, reprise du dallage, restauration des bancs

DIVERS

Divers sujets sont évoqués à la demande des habitants :

- **Le Rattachement à l'agglomération du Grand Alès :**
L'historique de la création de l'Agglo est exposé avec le rappel des hésitations et errements divers des autres communes concernées.
- **Les responsabilités respectives de l'Agglo et de la Commune pour l'eau et l'assainissement :**
Ces compétences sont passées à l'agglo, sans que les modalités d'intervention soient définies ou du moins connues de la commune.
Un pôle d'entretien, basé à Génolhac et commun aux communes voisines serait envisagé.
- **L'évolution des conditions de raccordement à Internet**
L'historique de la mise en place de ce raccordement, réalisé par quelle entité (Orange, ou prestataire privé) ? qui est responsable de quoi, quand et selon quel calendrier sont une nouvelle fois exposés.
L'ensemble demeure tout aussi incompréhensible.

Il en ressort que le plus simple serait (peut être !) de se rapprocher de R Net...

R Net ; Erwan, 04 69 96 44 24 et 06 71 72 88 00, contact@r-net.fr

- **L'achat de divers matériels et équipements**
Sylvaine Fleury suggère que soit achetée une machine pour souffler les feuilles le long des routes, et que, si possible une saleuse puisse être installée à l'arrière du tracteur de déneigement.

- **L'amélioration de l'information générale sur le site communal,**
Il est jugé souhaitable de compléter les informations communales par exemple :
-jours et horaires du transport communal et
-surtout les informations sur les battues au sanglier : dates, lieux.
Franck Duc, sollicité, explique la création de la société de chasse de Bonnevaux qui ne chassera que sur la commune, ce qui devrait réduire la pression des sangliers.

- **Position de la commune relativement aux constructions sans permis (JF Bellosta) :**
 - Au cours d'une séance du CM, Mme Le Maire avait annoncé des démarches à effectuer pour lutter contre les constructions sans permis. Quelles ont été ces démarches ? Quelles seront-elles ?
 - **Réponse :**
une déclaration H1 a été envoyée à tous les habitants concernés (objectif : facturation des impôts locaux et taxes foncières et redevance OM) ; seulement une partie des habitants a répondu , la situation étant compliquée par le fait que certains habitants sont installés sur des parcelles dont ils ne sont pas propriétaires, alors que c'est au propriétaire de répondre.
Une facturation forfaitaire sera appliquée aux personnes n'ayant pas répondu.
Les diverses facturation seront établies sur ces bases.
 - **Question :** vous vous êtes donc bornés à l'aspect fiscal de la situation ?
 - **Réponse :** Oui.
 - **Question :** avez-vous des informations sur les contrôles effectués par la DDTM à l'initiative du Sous-Préfet ?
 - **Réponse :** Aucune. Et vous-mêmes ?
 - **Réponse** de JFB : Nous avons reçu un courrier du Ss Préfet en date du 20 Décembre nous informant de ces contrôles et signalant qu'il nous tiendrait informés des développements ; sans nouveau courrier de sa part nous le relancerons le 20 Mars .

Au nom d'ABC

JF Bellosta
06 08 90 08 56
Jf.bellosta@free.fr